



« Espace en Ligne pour l'accès aux Aides en action sociale »

[ICI](#)

Plateforme en ligne pour déposer vos dossiers REAAP 2022

**PENSEZ A PASSER PAR LA PLATEFORME POUR ETRE LABELLISES
(adhérents au REAAP) HORS DEMANDE DE FINANCEMENT**

Vos sites ressources



www.reaap73.org

www.monenfant.fr
Coin des parents

www.caf.fr



AGENDA 2022

Date limite de dépôt de dossier via ELAN

Comité d'animation

Vendredi 25 mars 2022 (projets année civile)

Vendredi 15 avril 2022

Lundi 18 juillet 2022 (projets année civile et scolaire)

Vendredi 9 septembre 2022

N'attendez pas la dernière minute pour envoyer vos dossiers !



REGLES DE FINANCEMENT 2022

Le REAAP de la Savoie peut financer **jusqu'à 80% du coût total de l'action, dans la limite de 5 000 € par action.**
Le principe de thématiques prioritaires jusqu'ici appliqué ne vaut plus pour l'année 2022.

Le Comité d'Animation reste seul décideur du pourcentage appliqué à chaque action au regard de sa pertinence, de sa qualité, des besoins identifiés, de sa plus-value au titre du soutien à la Parentalité, etc.

NOUVEAUX LOGOS

Retrouvez en ligne l'ensemble des nouveaux logos Réseau Parentalité, déclinés par dispositifs, à apposer sur vos outils de communication

[ICI](#)



NOUVEL OUTIL D'AIDE

Un outil d'aide au montage budgétaire REAAP a été créé. Pour y avoir accès et être accompagnés, vous pouvez contacter le CREFE ou la FCS2S :

crefe@addcaes.org

coralie.nycollin@centres-sociaux-des-2-savoie.fr



THEMATIQUE PRIORITAIRE

✓ *L'accompagnement autour des 1 000 premiers jours des enfants (et des parents !)*

Un sujet très évoqué actuellement et porté politiquement à l'échelle nationale, avec l'intérêt de s'y plonger et d'y trouver de nombreuses ressources. **La mise en place d'actions répondant aux objectifs cibles de ce rapport permettant d'offrir un accompagnement spécifique des familles sur l'ensemble des territoires est attendue.**



POINT D'ATTENTION

☆ Il est important que **vous complétiez scrupuleusement l'appel à projet et le bilan, en détaillant de la manière la plus fine possible la mise en œuvre opérationnelle de votre action.** Sans quoi il manque de l'information et de la compréhension au Comité d'Animation du REAAP lors de l'instruction de vos dossiers ; pouvant mettre en attente vos dossiers sur un plan financier.



BILAN 2021

L'EVALUATION EST OBLIGATOIRE POUR TOUS LES PORTEURS DE PROJETS REAAP SUBVENTIONNES EN 2021

Le REAAP 2021 s'évalue en 2 parties

- ✓ Le nouveau bilan disponible sur ELAN, **AU PLUS TARD LE 21 MARS 2022** : <https://elan.caf.fr/aides>
- ✓ Le bilan appelé « remontée de données » à faire en ligne via ce lien unique national : **AU PLUS TARD LE 21 MARS 2022** : <http://www.cafparentalite.fr>

Le « Guide Bilan ELAN REAAP 2021 » a été créé par la Cnaf pour vous accompagner.



EVENEMENTS PARENTALITE 2022

Une réflexion autour d'un évènement de type « **Semaine de la Parentalité** » **est actuellement en cours pour l'année 2023.**

Pour prendre en compte vos besoins et vos souhaits, un sondage vous sera bientôt communiqué.

Vous serez encouragés à y répondre car c'est en formant un réseau que nous proposerons des formats coconstruits et cohérents pour les familles accompagnées.



= Nouveautés

Pour le réseau, l'équipe du Comité d'Animation REAAP de la Savoie